

Présentation de la CC DRAGA

Conseil Municipal de St Montan

Mardi 6 avril 2021





Présentation du territoire de la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Partie 1

Présentation du territoire

➤ 19 300 habitants

➤ 9 communes

➤ Superficie : 304,96 km²

➤ Densité : environ 70 hab. / km²



Gouvernance



- Une Présidente
- Un Bureau Communautaire
- Des commissions thématiques
- Un Conseil Communautaire de 35 élus
- Une Conférence des Maires

Bureau Communautaire



Françoise GONNET TABARDEL

Présidente de la CC DRAGA
Maire de Bourg Saint Andéol



Brigitte DUMARCHE
Vice-Présidente - Vie Sociale
Maire de Bidon



Jean-Paul CROIZIER
Vice-Président - Déchets et
Travaux
Maire de Gras



Bernard CHAZAUT
Vice Président
Tourisme
Maire de Larnas



Brigitte PUJUGUET
Vice-Présidente - Enfance
Jeunesse et Santé
Maire de Saint Just d'Ardèche



Jérôme LAURENT
Vice-Président - Finances,
Mutualisation et Communication
Maire de Saint Marcel
d'Ardèche



**Daniel
ARCHAMBAULT**
Vice-Président
Politique de l'Eau
Adjoint à la mairie
de Saint Martin
d'Ardèche



Christophe MATHON
Vice-Président
Développement Economique
Maire de Saint Montan



Martine MATTEI
Vice-Présidente - Urbanisme,
Habitat et Patrimoine
Maire de Viviers



Commissions

Rappel de la règle de désignation en commissions par les communes

- 2 membres maximum par commune, pris parmi les conseillers municipaux ou communautaires,
- Peut être porté à 3 membres pour les communes qui ont une opposition municipale

Commissions

Développement
économique

Habitat – Urbanisme
- Patrimoine

Mobilités
– Loi LOM

Politique de
l'eau

Déchets
Travaux

Enfance
Jeunesse

Santé

Vie sociale et
services
publics de
proximité

Finances
Mutualisation

Ressources
humaines

Compétences

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace (dont PLUi)
- Actions de développement économique (dont le tourisme géré par un EPIC)
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Assainissement
 - ✓ SPANC
 - ✓ Depuis 2018 : assainissement collectif, eaux usées
- Eau potable
- GEMAPI

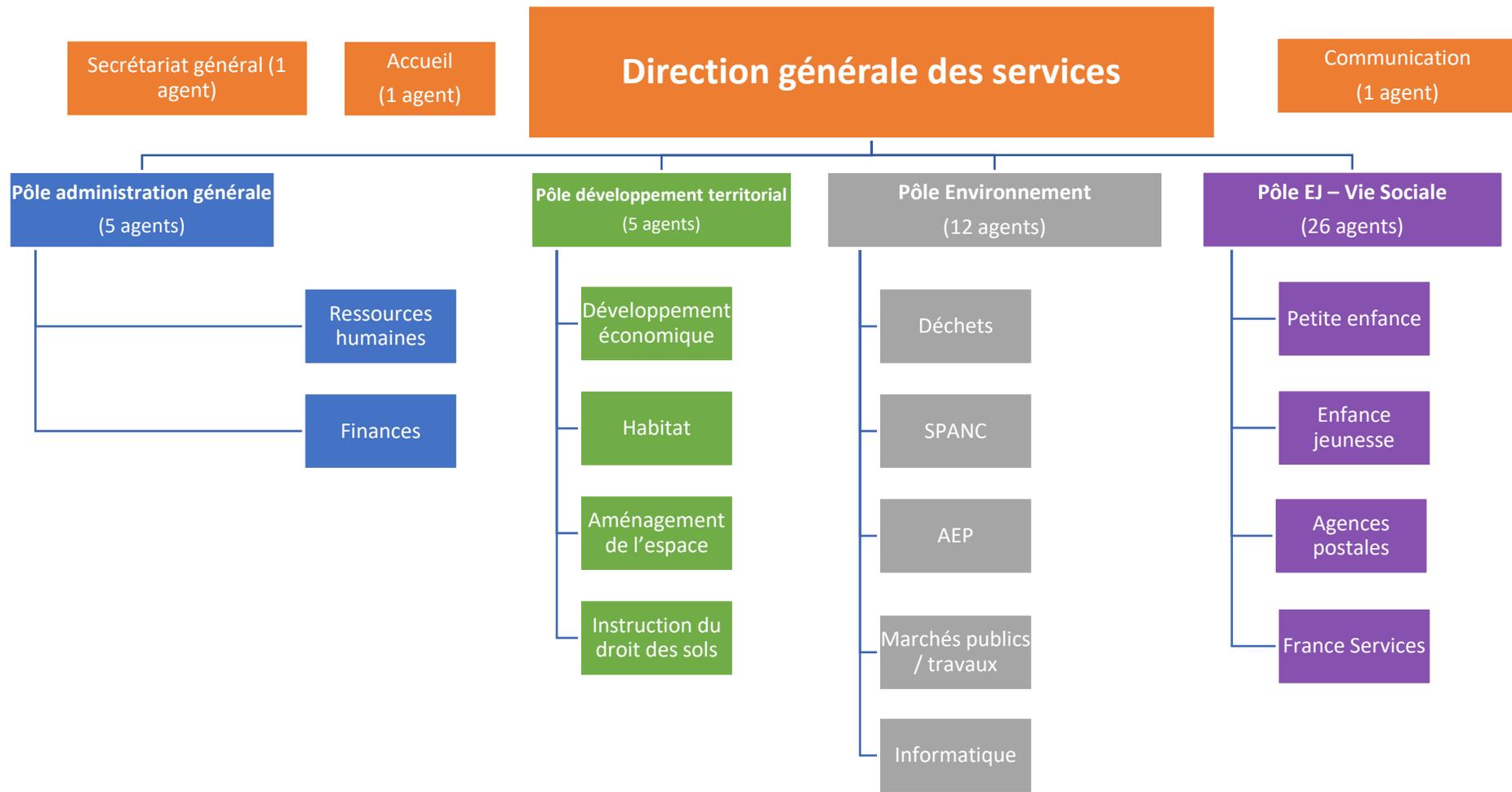
Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie
- Environnement d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion d'espace France Services

Compétences supplémentaires

- Sentiers pédestres, équestres et VTT
- Culture et patrimoine
- Infrastructures et réseaux
 - Eau pluviale
 - Electricité : renforcement et extension BT hors éclairage public
 - Gaz
 - Communications électroniques : réseau FTTH
- Transport
 - Transport local spécifique
 - Transport scolaire (convention)
- Agences postales
- Financement du SDIS 07

Organisation des services (Schématique)



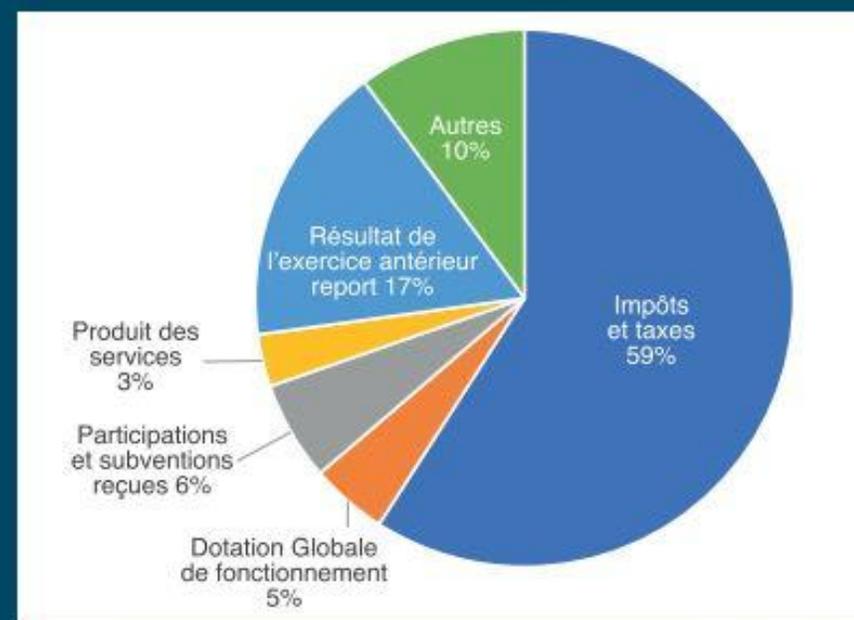
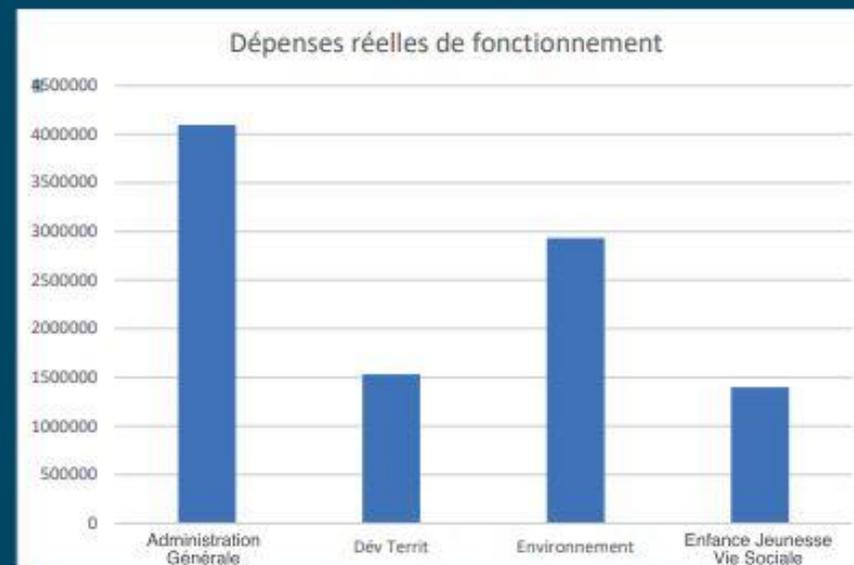


Ressources Humaines - Finances

QUELQUES DONNÉES CLÉS DU SERVICE



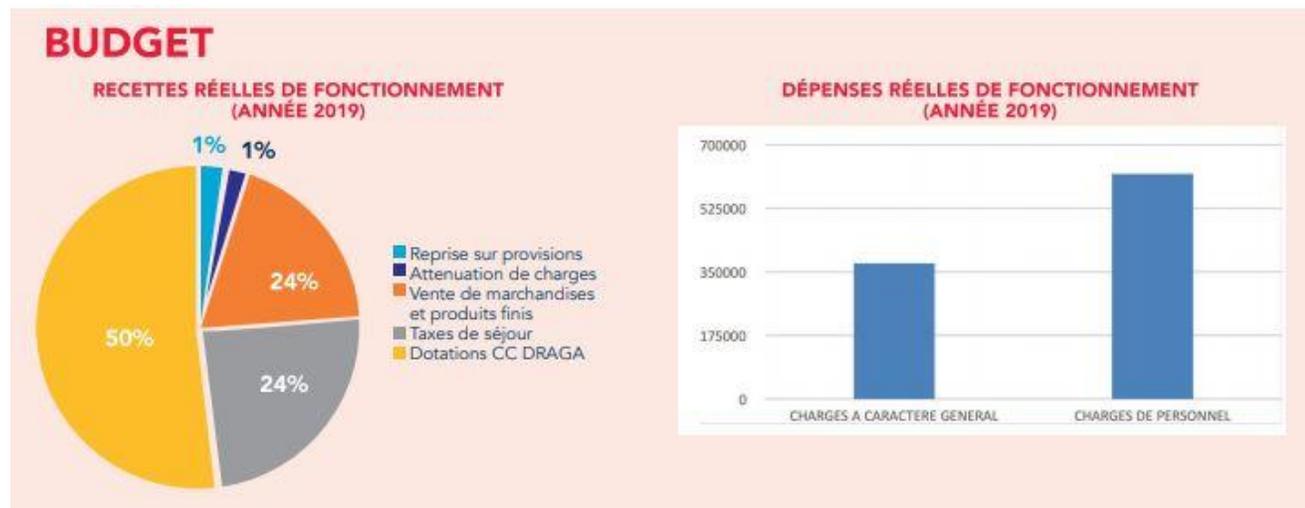
BUDGET





Office du Tourisme DRAGA

- Un établissement Public à caractère Industriel et Commercial, chargé de la promotion touristique.
- 4 antennes (Larnas, Viviers, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Martin-d'Ardèche, 1 point info à Saint-Marcel d'Ardèche).
- 15 agents
- Budget de fonctionnement : 945 000 €
- Dotation annuelle de la DRAGA de 527 500 €
- Collecte taxe de séjour : en moyenne 200 000€





Point sur les projets en cours

Année 2021

Partie 2

Habitat :

- Nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat 2021-2026 avec volet copropriétés : démarrage prévisionnel 4^{ème} trimestre 2021
- Création du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) : démarrage janvier 2021
- Aire d'accueil des gens du voyage : arrêt du projet quartier Vinsas, recherche en cours de sites alternatifs

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Programme Petites Villes de Demain : Accompagnement en ingénierie de projets pour les communes de Viviers et Bourg-Saint-Andéol / reconquête des centre-ville, appui au commerce...

Déploiement de la fibre optique à l'habitant – projet ADN : Lancement des études confiées au groupement Axione – Bouygues Energies Services sur les communes de Viviers, Saint-Montan, Bourg-Saint-Andéol.

Nœud de Raccordement Optique en cours d'arbitrage pour les communes de Saint-Martin, Saint-Marcel, Saint-Just

Urbanisme

- PLUi – H : Finalisation prévisionnelle du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : 3^{ème} trimestre 2021
- Modifications des PLU de St Just et St Martin
- Révision de PLU de St Montan : débat PADD 2^{ème} trimestre 2021
- Déclaration de projet EHPAD de Viviers à Bellieure
- Déclaration de projet Groupe scolaire de St Marcel (sous réserve accord DDT)

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique :

- Extension de la zone d'activités de St Just : 2,4 ha
- Etude de la Chambre d'Agriculture sur les enjeux agricoles à prendre en compte pour la création de nouvelle(s) zones d'activités. Plusieurs sites pressentis.
- Requalification de la friche commerciale ex-Intermarché à Bourg-Saint-Andéol : Programme immobilier d'entreprises locatif. Relance des négociations.
- 2ème boutique à l'essai à Saint-Marcel d'Ardèche (ouverture janvier 2021)
- 5ème édition du salon de la création / reprise d'entreprises (sous réserve)



PETITE ENFANCE - JEUNESSE - VIE SOCIALE

Petite Enfance:

- ✓ Réalisation de la crèche intercommunale à Viviers : avril 2021 à avril 2022
- ✓ Etude de mode de gestion des structures accueil petite enfance

Enfance Jeunesse :

- ✓ Finalisation et démarrage de réalisation d'une structure accueil de loisirs à Viviers (ALPEV) – suite séisme du 11/11/2019
- ✓ Nouveau projet éducatif intercommunal : approbation 2^{ème} trimestre

2021





PETITE ENFANCE - JEUNESSE - VIE SOCIALE

Vie sociale et services publics de proximité :

- ✓ Rapprochement organisation API et France Services
- ✓ Construction du projet social de territoire
- ✓ Dynamisation et coordination des services publics de proximité (liaisons API / France Services...)
- ✓ Réflexion autour de l'offre de santé publique





Environnement

Gestion des déchets :

- ✓ Mise en fonctionnement de la nouvelle déchèterie de Viviers et harmonisation du fonctionnement des déchèteries (ouverture : avril 2021)
- ✓ Enjeux financiers liés à l'évolution de la TEOM, notamment en lien avec le centre de traitement et de valorisation du SYPP
- ✓ Nécessité d'une communication renforcée





Environnement

Assainissement collectif :

- ✓ Réalisation du schéma général d'assainissement et mise en place d'un plan d'investissement pluri annuel (rendu du schéma : 2022, puis PPI sur 10 ans)
- ✓ Impact sur l'évolution des tarifs assainissement

Eau potable :

- ✓ Finalisation de l'intégration de la ressource en eau de l'Ilette
- ✓ Travail sur la gestion patrimoniale des ouvrages / plan d'investissements



Tourisme

- ✓ Rénovation de l'agence de Bourg Saint Andéol : février 2021
- ✓ Finalisation du projet de Maison Vélorando / bureau information de Larnas
- ✓ Poursuite du rapprochement avec l'OTI Pont d'Arc Ardèche
- ✓ Poursuite des actions de développement des mobilités douces : itinéraires cyclables (2 nouveaux), voie douce ViaRhôna/Saint Montan, produits itinérance sur deux jours ...
- ✓ Accompagnement des professionnels – conséquences crise COVID



Culture

Equipements culturels :

- ✓ Réalisation du centre d'entraînement aux arts du cirque (chapelle St Joseph - BSA) : réalisation de mars 2021 à mars 2022



Communication

2021

- ✓ Accentuer notre présence sur le territoire notamment en développant les outils de communications (réseaux sociaux, site internet, journaux...)
- ✓ Accroître notre collaboration avec les communes en s'appuyant sur les actions existantes et en élaborant une solidarité communautaire (formations communications, achat de d'outils en commun etc...)
- ✓ Inscrire le rôle des communes et de la communauté de communes dans chacun de nos foyers par la création d'un guide de l'utilisateur

2021-26

- ✓ Travailler sur un plan de communication dans les domaines de compétence de la communauté de communes et ayant pour fil conducteur la protection de notre planète



Finances - Mutualisation

✓ Finances:

Continuer à avoir une réflexion globale sur les prises de compétence et leurs incidences budgétaires

Élaborer un plan fiscal en travail sur les bases fiscales, sur l'évolution de la TEOM et sur les différentes prises de compétences pour une évolution proportionnée aux services rendus à la population

✓ Mutualisation:

Lancement des rencontres avec les communes en février pour élaborer un plan de mutualisation inscrivant la nécessité de travailler main dans la main et faisant réaliser des économies pour l'ensemble des communes.





Extension - Prise de compétence

✓ **Prise ou non de compétence « mobilités » - avant le 31/03/2021 (Loi d'Orientation sur les Mobilités – dite loi LOM)**

✓ **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations :**

- Mise en œuvre d'une politique GEMAPI au-delà des actions des syndicats de rivières
- instauration de la taxe GEMAPI ?

✓ **Extension de la compétence culture :**

Lecture publique ? Education Artistique et Culturelle ? Enseignement musical ?





Extension - Prise de compétence

✓ Vers la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial ?

✓ Autres sujets ?





Perspectives - Débats

Partie 3

ANNEXES



VUE D'ENSEMBLE

Budget principal

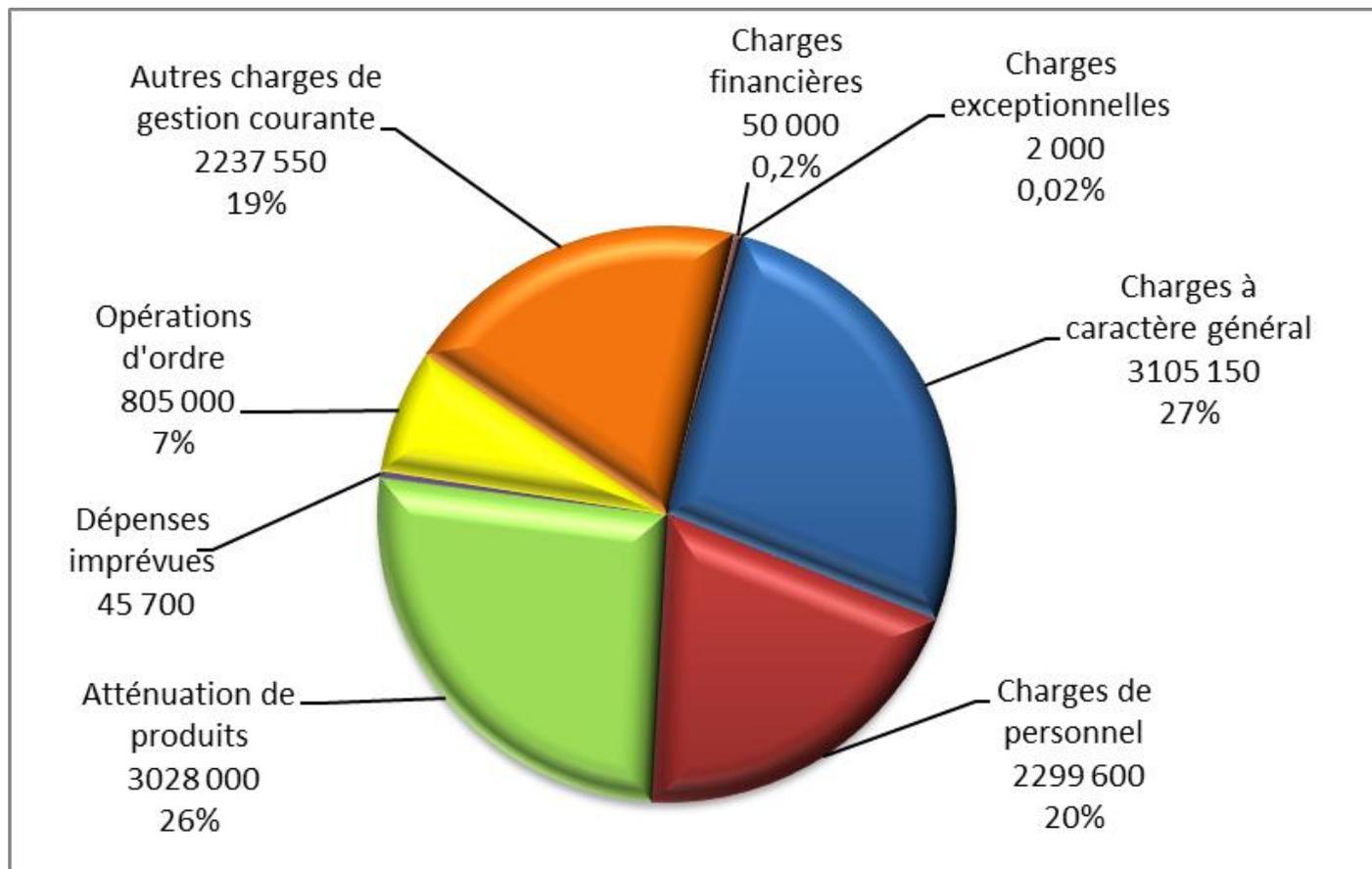
- Budget Principal
 - Investissement = 6 904 600 €
 - Fonctionnement = 11 573 000 €



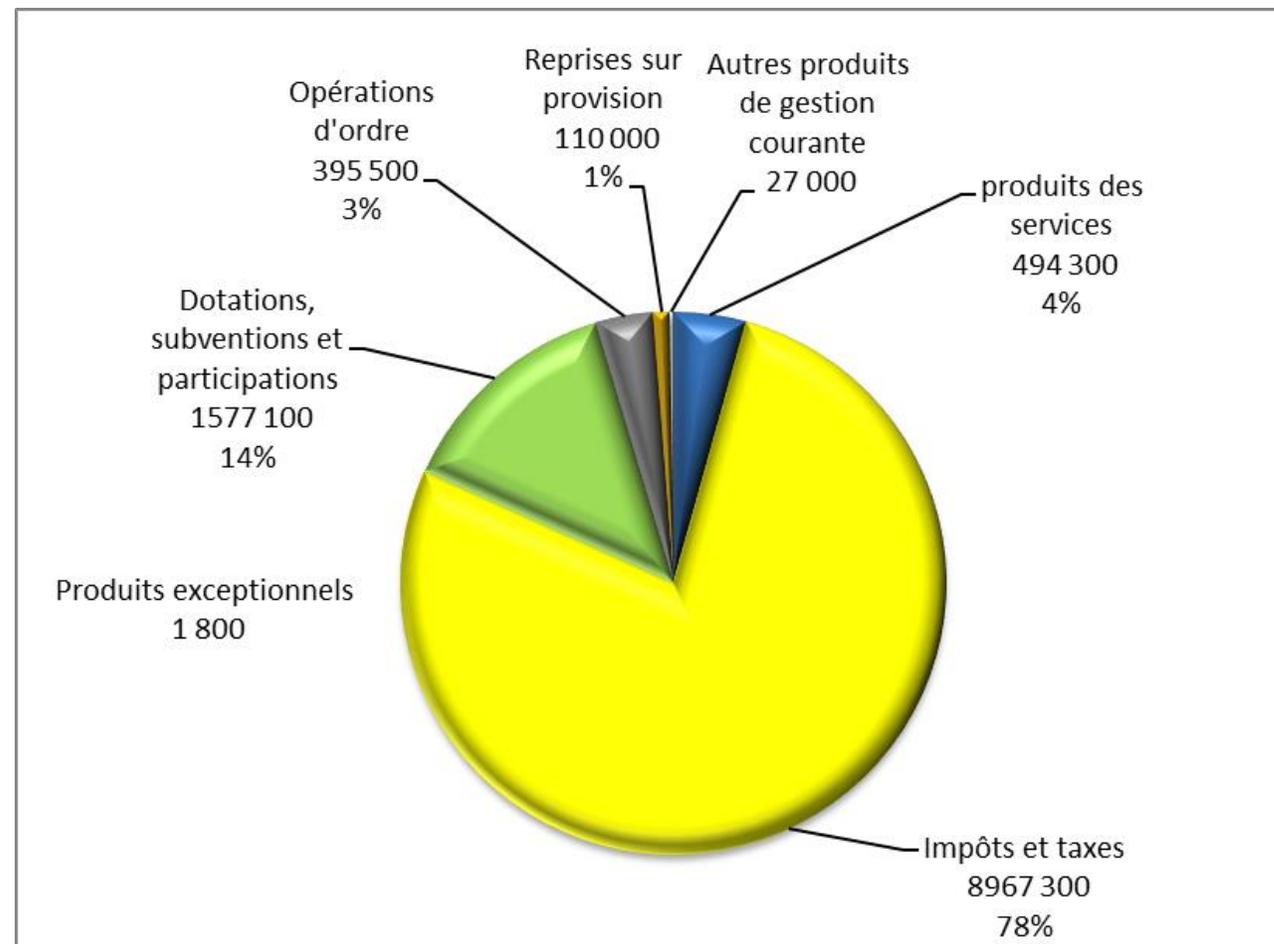
BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement

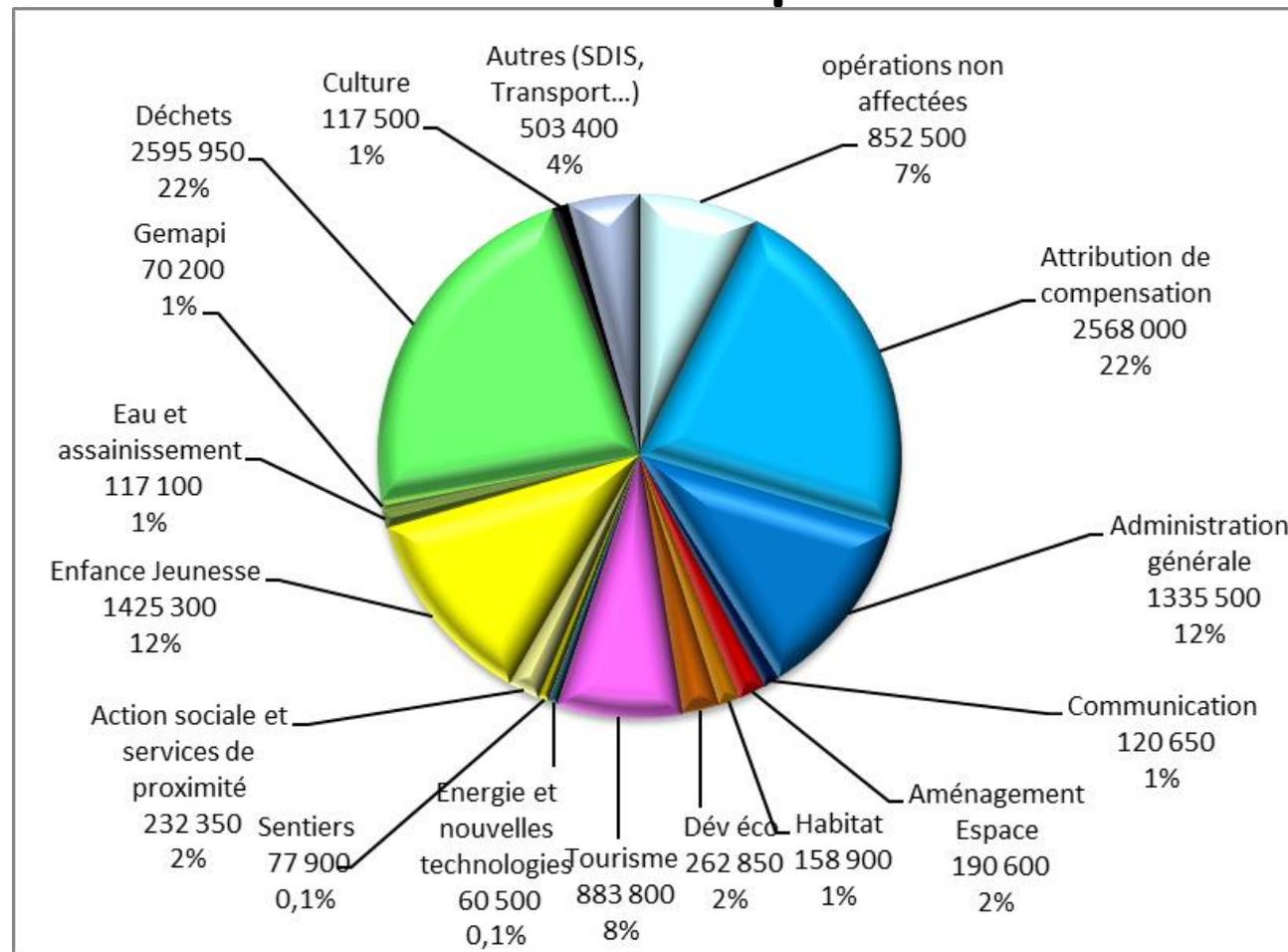
Les dépenses de fonctionnement par nature



Les recettes de fonctionnement par nature



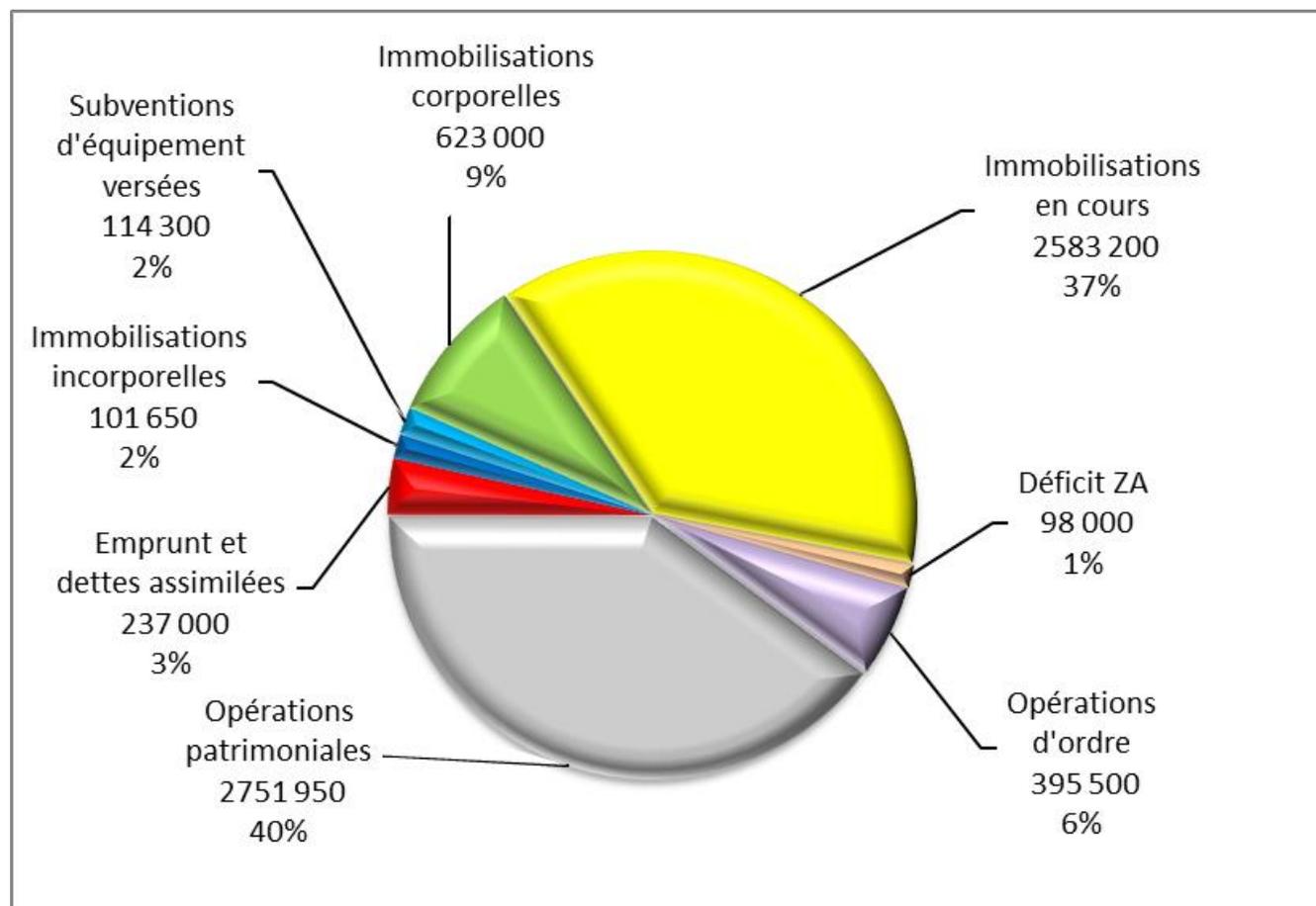
Les dépenses de fonctionnement par service



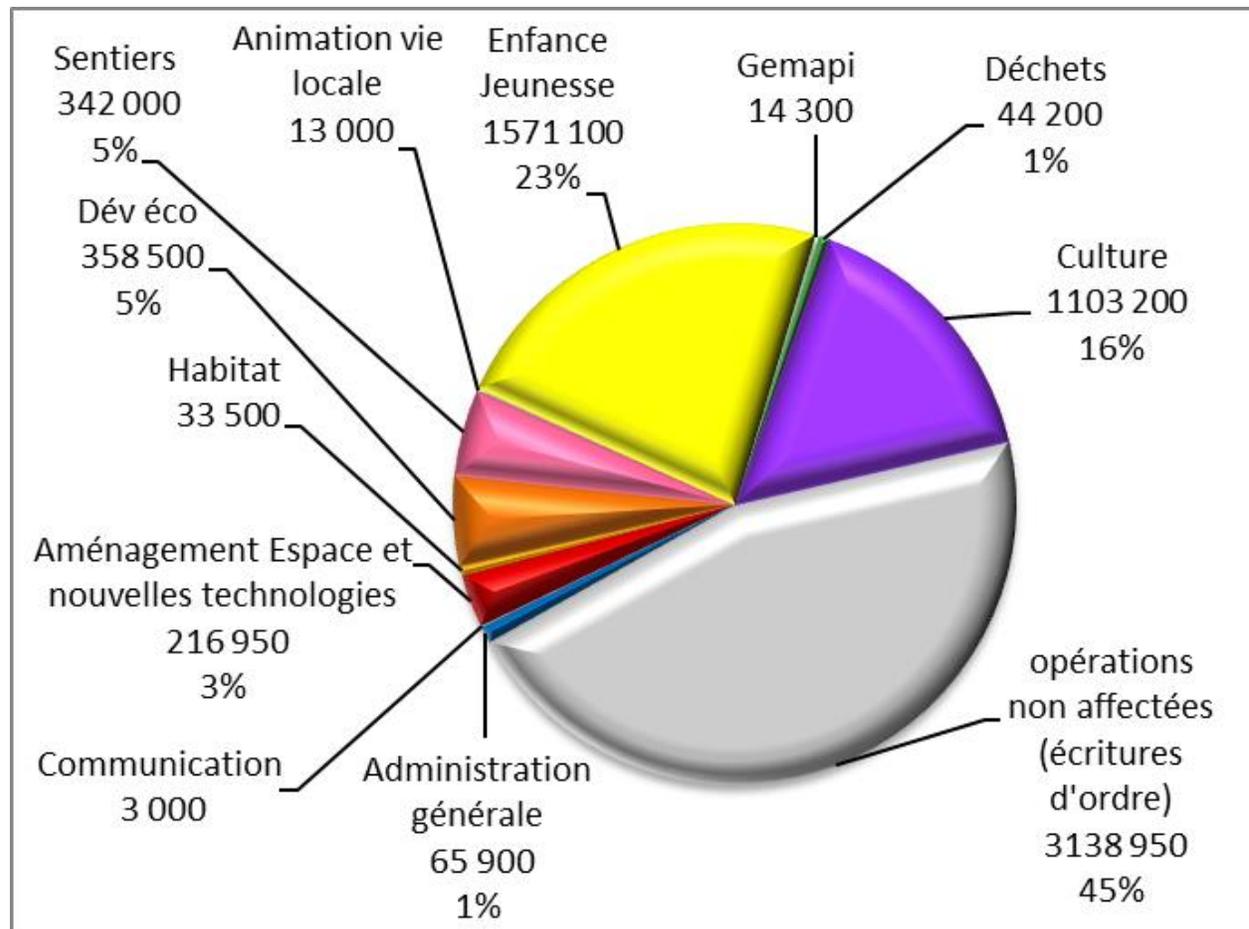


BUDGET PRINCIPAL
La section
d'investissement

Les dépenses d'investissement par nature



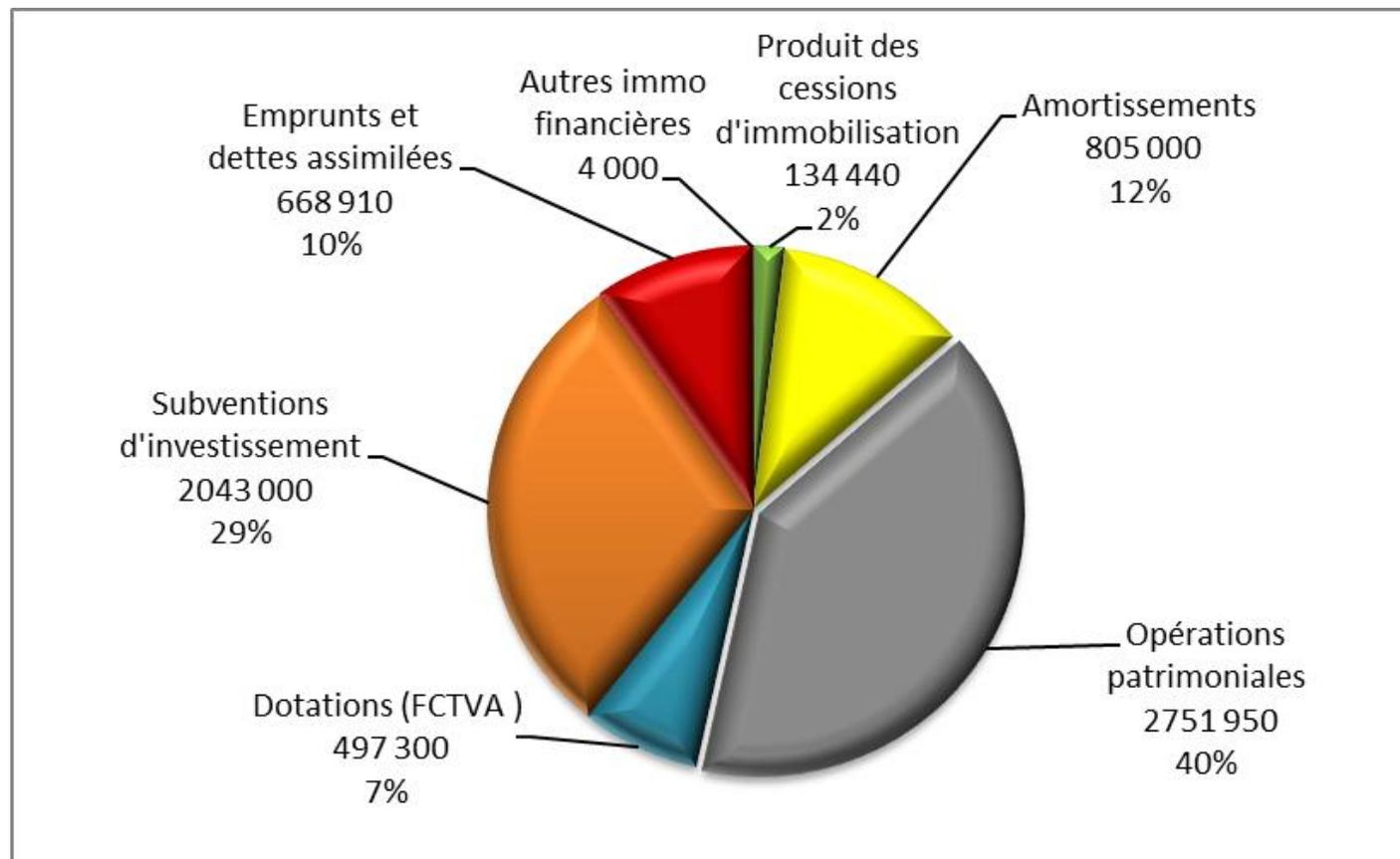
Les dépenses d'investissement par service



PROGRAMME D'EQUIPEMENT

	Dépenses	Subventions	FCTVA	Besoin de financement (hors remboursement de dette)	Principaux projets
Administration générale	35 000 €		5 200 €	29 800 €	Matériel informatique et divers
Enfance jeunesse Vie sociale	1 560 000 €	936 000 €	246 800 €	377 200 €	Crèche Viviers / éclairage skate park / locaux Alpev
Développement territorial	718 000 €	217 000 €	63 000 €	438 000 €	voie cyclable / subventions habitat et dév éco / électrification rurale / Zones d'activité
Environnement	5 000 €			5 000 €	
Divers	1 103 000 €	890 000 €	180 100 €	32 900 €	Pôle Arts du Cirque
Total	3 421 000 €	2 043 000 €	495 100 €	882 900 €	

Les recettes d'investissement par nature



Budget annexe ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Investissement = 736 300 €
- Exploitation = 892 000 €

Dépenses d'Equipement = 466 900 € sans report des RAR

Financement : autofinancement

Produit des services : 720 000 € (facturation de l'eau)

Annuité de la dette = 116 000 €

Remboursement au budget général = 114 000 €

Budget Annexe

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

– Investissement =	651 400€
– Exploitation =	795 000 €

Dépenses d'Équipement = 260 900 € sans report des RAR

Financement : autofinancement

Produit des services : 590 000 € (facturation de l'assainissement + PFAC)

Prime pour épuration : 60 000 €

Annuité de la dette = 283 000 €

Remboursement au budget général = 51 000 €